

Remorque pour le transport de choses

Marque de fabrique

HEINEMANN

Type

Z 3511

Fiche d'homologation No

CH 9380 26

Constructeur
Identification

W. HEINEMANN GmbH & CO. KG, D-591 Kreuztal-Krombach
sur la plaquette du constructeur "Z 3511"

Plaquette constructeur

à droite, à l'avant latéralement sur la carrosserie

Numéro du châssis

à droite, latéralement sur timon

Importateur principal

ERWIN KAPP AG, 8031 Zürich

Véhicule homologué

Z-04258

Châssis

Nombre d'essieux

1

Nombre de roues

2

Suspension

caoutchouc

Direction

-

Frein de service

-

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne

Carrosserie

pont avec ridelles *)

Dimensions

intérieur

extérieur

Longueur

1150

1950

Largeur

1040

1320

Hauteur

330

700 *)

Porte à faux

av

av

ar

565

ar

670

Empattement

Voie

av

ar

1210

Dist. anneau axe

av

ar

1280

Distance pivot

-

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

10

60

70

Charge utile ou

5

275

280

Poids effectif

Poids total

15

335

350

Garantie fabrique

50

350

350

Dimens. pneus

4.00 - 8

+))

Pty / bar

4 / 2,5

Charge

440

pour V max

80

Vitesse maximale selon constructeur

80

Vitesse maximale selon tenue de route

80

Equipement	§)		Moteur de travail		
Feux rouges		R-S1 (E)	Marque	_____	Type _____
Feux stop		R-S1 (E)	Bruit	_____	à t/min _____
Clignoteurs	av	_____	Silencieux	_____	
	ar	2a (E)	Mesure des gaz	_____	
Catadioptres	av	I (E)	Déparasitage	_____	
	lat.	_____			
	ar	III (E)	Indications pour le permis de circulation		
Feux de gabarit	av	_____	Genre remorque	Remorque transport de choses	
	lat.	_____	Marque et type	HEINEMANN Z 3511	
	ar	_____	FH-No CH	9380 26	
	ar vers l'av	_____	Carrosserie	pont	
Eclairage plaque		2/ combiné avec R-S1 (E)	Poids à vide	70	Charge utile 280
Cale		-	Poids de service	-	Poids total 350

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Carrosserie : livrable sur demande avec couvercle en matière synthétique hauteur avec couvercle 980 mm
- +) Variante de pneus : 5.00 - 8, 4 PR 550 (3,0) Vmax 100 km/h
- §) Equipement : des bavettes sont obligatoires à l'arrière; câble de sécurité ou chaîne sont obligatoires

Lieu et date de l'homologation Zurich, 30.07.81

Service fédéral d'homologation